

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

—Assurément, me disais-je. Celui qui attire les regards de cette belle a bien raison d'être fier de lui-même. C'est le modèle de son sexe; aucune autre femme n'a plus de grâce et d'esprit; posséder son amour serait un titre d'orgueil; quel honneur revient-il de conquérir le cœur d'une jeune fille, prête à le donner, ainsi que sa main, au premier enchéri-seur! avec un équipage, une corbeille de noces, une loge au spectacle, on a toutes les jeunes filles du monde; il ne s'agit que de les demander c'est le mariage et non le mari qui les séduit. Être libre et maîtresse, voilà leur désir; parole d'honneur, je ne serai pas chaland dans un tel marché, d'ne dans un tel jeu.

Puis, je me disais encore :
—Vanité, vanité! la belle veuve pensera-t-elle à moi; riche comme elle est, et dans un âge où la prudence dompte les passions, se laissera-t-elle captiver de nouveau? Pourquoi pas? elle paraît si bonne et la bonté nous conduit quelquefois si doucement à l'amour sans qu'on y prenne garde... mais n'a-t-elle pas toute la ville à ses pieds? mériterai-je d'être choisi parmi un si grand nombre d'adorateurs?

(La fin au prochain numéro.)

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'abonner, elles sont priées de le renvoyer.

QUEBEC;

SAMEDI, 19 JANVIER 1867.

Si nous en croyons le *Leader* de Toronto, et ce journal semble très autorisé à parler sur la question, Québec n'aura pas le siège du gouvernement. On lui préférerait plutôt une ville située plus vers l'ouest. Cependant il affirme que Ottawa restera la capitale des provinces confédérées. Pourtant cette affirmation n'empêche pas la rumeur d'attribuer à Montréal une préférence dans le choix de la capitale. Québec, la ville fortifiée, par excellence qui réunit toutes les conditions de sécurité et de salubrité, est encore rejeté sur le devant du plan. Non contente d'avoir attiré à elle par les travaux de creusement et d'élargissement de son bassin, et la construction du pont Victoria, un immense capital, la ville de Montréal va peut-être enlever à Québec la seule chose qu'il devait posséder sans conteste, — le siège du gouvernement fédéral. N'est-il pas vrai que tout semble conspirer pour frapper notre vieille et glorieuse ville de déchéance.

LE PAYS DE MONTREAL

Le *Pays* annonce à ses lecteurs qu'il vient d'entrer dans sa seizième année d'existence. Il peut à bon droit se réjouir de la carrière qu'il a parcourue. Il a été, sans fléchir, dans cet espace de seize ans, l'organe du parti démocratique; il s'est fait l'avocat de toutes les idées de progrès et d'avenir pour le pays.
M. Dessaulles a apporté, dans la rédaction de cette organe considérable des démocrates canadiens, la manière large du publiciste, et M. Alphonse Lusignan qui le remplace en continue les glorieuses traditions.
Le *Pays* a rendu d'innombrables services à notre parti. L'avenir, ce remueur d'idées et de réformes, avait fait son temps; le *Pays* arriva juste au moment où le parti démocratique allait se dégager des questions spéculatives, oisives même, dont il s'était embarrassé à son début, pour entrer dans une voie plus sûre et plus pratique. Quelle lutte! mais aussi quelle autorité a donné au journal la vigoureuse dialectique de M. Dessaulles!
Nous ne pouvons oublier non plus les encouragements que le *Pays* a donnés à la petite presse du Canada, ordinairement si dédaignée par les grands journaux. Nous aimons à noter ces faits importants, et nous exprimons aujourd'hui notre profonde reconnaissance envers ce journal pour les mentions bienveillantes qu'il a faites si souvent de nos articles dans ses colonnes.
Quelque jeune dans la carrière du journalisme, nous osons faire des vœux pour que le *Pays*

se maintienne dans la prospérité dont il jouit et se maintienne aussi à la hauteur où M. Dessaulles, et son rédacteur en chef actuel, M. Lusignan, l'ont élevé par leur conviction et leur talent.

Comite general de secours.

Le comité général de secours a eu une réunion hier au soir, sous la présidence de Son Honneur le maire. Étaient présents: M. le grand-vicaire Cazeau, les Rév. MM. Charest, Lefebvre, Bournéau, Houseman, M. le Recorder, MM. H. S. Scott, G. H. Simard, Dr. Robitaille, P. Garneau, L. Têtu, J. B. Forsyth, P. Vallée, J. Lane, A. H. Verret, T. McGroevy, C. St. Michel, R. Chambers, J. P. Réaume, J. B. Martel, Isaac Dorion, T. Glover, W. Miller, J. A. Tapin, Arthur Dion, F. Kirouac, W. Roy, C. Brochu, F. Fortin, W. Quinn, C. Langlois, J. Gibb Ross, P. G. Huot, M. P. P.

Le secrétaire donna lecture d'une lettre du lieutenant col. McCrae, accusant réception des \$500 votées pour venir en aide au sergent Hughes, qui a reçu des blessures en essayant d'arrêter les progrès de l'incendie. Cette lettre exprime que le sergent Hughes offre ses remerciements au comité non seulement pour l'argent voté, mais pour les paroles bienveillantes qui ont accompagné le don.

Plusieurs pétitions ont été lues de la part de personnes demandant les unes des secours pour leurs familles, d'autres de l'argent pour acheter des outils. Elles furent référées au comité de distribution.

Il a été présenté aussi une communication anonyme et peu flatteuse pour le comité. Elle commence par ces mots: "Voulez vous faire des citoyens de Saint-Roch et de Saint-Sauveur une horde de mendiants?" Elle accuse le comité de n'avoir pas fait son devoir et demande de changer le mode de distribution.

Le maire a fait voir que cette communication non signée est une insulte au comité qui a travaillé activement et qu'il mérite autre chose que du mépris. Le document fut jeté dans le panier aux applaudissements des membres du comité.

M. Réaume a dit qu'on lui avait seulement demandé de présenter cette communication, et il en rejeta toute responsabilité.

Après la lecture de quelques autres communications, le président déclara que le comité de révision, se réunirait le lendemain, mercredi, et ferait son rapport sur 50 plaintes, lequel serait communiqué au comité de distribution le jour suivant.

M. Simard lut alors:
Les trésoriers ont l'honneur de soumettre le rapport suivant.

Dr.—A montant reçu jusqu'à cette date	\$338,784 00
Av.—Par dépôt spécial à 4 p. 100 dans la banque de Québec	100,000 00
do Dans la Banque Union du Bas-Canada,	75,000 00
do Dans la Banque Nationale,	50,000 00
	\$325,000 00
do Dépôt dans la Banque Nationale, ne portant pas intérêt.	17,413 79
Argent en main, montant voté par le comité général de secours et payé par les trésoriers jusqu'à cette date,	96,248 05
	\$338,724 00

W. HOSSACK,
G. H. SIMARD,
Trésoriers.

Québec, 15 janvier 1867.

Rapport détaillé des dépenses.

M. Simard lut aussi le rapport suivant:

SECOURS GÉNÉRAUX:	
1866.	
Oct. 26.—Voté pour des besoins immédiats,	\$3,000 00
Voté pour les familles laissant la ville,	600 00
Oct. 31.—Donné aux incendies en argent,	12,500 00
Nov. 26.—Donné pour des fins générales,	3,000 00
Pain ordonné par le Maire,	790 00
Nov. 21.—Donné aux incendies en argent,	32,440 00
Pour des fins générales,	2,000 00
Déc. 11.—Donné à des familles à la campagne,	1,600 00
A des familles malades,	300 00
Déc. 18.—Donné à des familles protestantes,	100 00

Pour des besoins immédiats, souscriptions spéciales provenant de Liverpool,	9,733 00
1867.	
Janv. 9.—Voté pour des familles à la campagne, en argent,	1,580 00
Pour des besoins immédiats, argent provenant de Maidstone, £105 sterling.	511 00
Pour provisions etc., somme provenant de Halifax, E. E., £609 19s sterling	2,940 00
	\$71,094

SECOURS SPECIAUX.

Déc. 11 1866.—La famille Defny,	\$100 00
Janv. 9.—La famille du sergent Hughes,	500 00
Comité de distribution pour les cas particuliers de détresse,	4,000 00
	\$4,600 00

Combustible.

Oct. 25 — Voté	\$1,000 00
Nov. 13 — Idem	3,000 00
Déc. 4 — Idem	800 00
" 29 — Idem	4,000 00
	\$8,800 00

Hardes et Lingerie.

Oct 26 — Comité des dames	\$1,000 00
" 30 — Couvertures et casques,	600 00
" 30 — Comité des dames,	500 00
Nov. 6 — Paillasses,	500 00
" 13 — Autres articles de literie	500 00
" — Vêtements pour hommes,	500 00
" — Paillasses,	1,000 00
" 29 — Vêtements,	5,000 00
Déc. 11 — Vêtements pour enfants	133 00
" 29 — Do hardes restant,	1,021 00
" — Paillasses	1,000 00
	\$11,754 00

Récapitulation.

Secours généraux,	\$71,004
Secours Spéciaux,	4,600
Combustible,	8,800
Vêtements et Lingerie,	11,754
	\$96,248

Première liste des familles,	3,244
Dernière idem	3,672
	6,916

Moyenne,	3,458
----------	-------

Nombre des familles assurées environ, 250
Nombre des familles recevant des secours, 3,200
C'est donc \$96,000 distribuées à 3,200 familles, pendant les 13 dernières semaines écoulées, c'est-à-dire \$30 à chacune ou \$2,331 à chaque famille par semaine, à par les dons en vêtements et articles de literie reçus d'Angleterre, des États-Unis, et du Haut Canada, etc.
En réponse à plusieurs remarques de certains membres du comité général, M. Simard a dit que le comité des statistiques était activement à l'œuvre afin de donner toutes les informations nécessaires pour guider le comité général dans ses distributions futures de secours. Le comité n'hésitera pas un instant à faire l'appropriation de \$200,000 pour aider à rebâtir les maisons; \$225,000 même pourraient être mises de côté pour cette fin, ce qui laisserait encore \$3,000 de secours à distribuer chaque semaine aux plus nécessiteux d'ici au 1er de mai. Cette somme doit suffire aux besoins de cette classe de victimes. On se rappellera aussi que M. Watkin, a dit, en réponse au lord-maire, de Londres, lorsqu'il estimait à £80, chaque maison, qu'après que les premiers besoins d'urgence seraient soulagés le surplus irait à aider la reconstruction des maisons. (Applaudissements.)
M. Simard a dit que les statistiques complètes ne pourront être soumises avant un mois, et qu'il y avait environ \$2,000 souscrites non encore versées.

L'hon. John Rose, député de Montréal-Centre, est parti la semaine dernière pour l'Angleterre. Sa mission nous dit le *Daily News* est de représenter l'Université—McGill à la Conférence de Londres. L'Université—McGill est, on le sait, une institution éminemment protestante. Le délégué qu'elle a choisi protestant lui-même bien entendu, va porter secours à l'hon. M. Galt, le délégué protestant de la section catholique du

ministère. Tous deux travail l'ont en commun à faire prévaloir leurs exigences en faveur de leurs co-religionnaires. Pendant ce temps-là M. McGee, le défenseur des Catholiques, boira, se promènera, fera des discours en Canada, et ses clients perdront tout au jeu ministériel.

Ainsi, à l'heure qu'il est, les protestants du Bas-Canada ont deux avocats habiles à Londres, et les catholiques du Haut-Canada n'en ont pas un seul, celui que le gouvernement — au dire des organes — leur a donné, devait partir il y a un mois et demi, mais il est encore ici, et ne devra partir que dans un mois, quand toute la besogne de la Conférence de Londres sera terminée.

Et c'est le gouvernement catholique de M. Cartier, défendu chaque jour par la catholique *Minerva* et ses petits qui soignent ainsi les intérêts des Catholiques! — (Pays.)

NOUVELLES PUBLICATIONS.

Nous avons reçu deux brochures de M. Henry Lacroix sur la question du spiritisme: *Coup d'œil sur l'Homme et sa Chute* et *The Man of Faith*. L'auteur dit lui-même qu'il se considère comme n'ayant été qu'un instrument dans la production de ces ouvrages; que le souffle de l'inspiration est venu l'instruire,...

Nous avouons franchement que nous avons été rebelle à l'initiation aux idées spiritistes; ce qui ne nous a pas empêché cependant d'admirer certaines pages sur les Progrès écrites dans un style très ferme et très convaincu.

Ces deux brochures se vendent chez M. P. Sinclair, Haute Ville, 25 cts pour un exemplaire de la première et 15 cts pour celui de la seconde brochure.

CORPORATION.

Le conseil s'est assemblé hier soir. M. Hall le président du comité spécial pour la nomination des divers comités permanents, fit son rapport de la composition de ces comités. L'échevin Hossack remarqua que M. Rinfret ne faisait plus partie du comité de finance, et il exprima ses regrets de ce qu'on eût jugé à propos de se dispenser de ses services qui ont été très utiles. M. Hall répondit qu'il lui avait préféré M. Wartele, parceque les hommes d'affaires comme ce dernier, comprennent mieux les finances de la municipalité. Le Maire attira l'attention du conseil sur la loi qui pourvoit à ce que les budgets des divers départements de la corporation soient prêts au 15 de février de chaque année, et dans ce but il pria les divers comités de se réunir plus fréquemment pour préparer ces budgets, faire les calculs sur lesquels on puisse s'appuyer et voir s'il n'y aurait pas quelques changements à faire dans le mode de taxation. Le rapport sur une réclamation de certaines personnes de la rue St. Eustache dont les propriétés ont été endommagées par quelques éboulements l'an dernier, est retardé à la semaine prochaine. M. Harn proposa que le surintendant des travaux fit rapport, à la prochaine réunion du conseil, sur la convenance de faire casser 10,000 boîtes de pierre pour l'amélioration de nos rues. La motion adoptée.

DOUBLE EMPOISONNEMENT

A ST. ZEPHIRIN.

Le 2 janvier, le député coroner du district de Richelieu a tenu une enquête à St. Zéphirin de Courval, dans le comté d'Yamaska, sur le corps de Frs. Xavier Juras, décédé le 31 déc. Il appert d'après les témoignages reçus pendant l'enquête, que la femme du défunt entretenait depuis quelque temps des relations suspectes avec un nommé Modeste Provencher qui demeurait dans le voisinage. La femme de Provencher est morte, il y a à peu près deux mois, après une courte maladie, avec des symptômes semblables à ceux de l'empoisonnement.

Aussitôt après sa mort, Provencher est venu demeurer chez Juras. Vers le 22 décembre Juras fut attaqué d'une maladie convulsive, après un repas pris au bois avec Provencher, qui l'avait accompagné. Après cette attaque, son état s'améliora assez pour lui permettre de vaquer à ses occupations, mais le 31 décembre, Juras fut attaqué d'une seconde maladie convulsive, qui le fit mourir presque subitement. Le Dr. La Douceur de St. Zéphirin fit l'autopsie, et n'ayant pas trouvé de lésions assez graves pour expliquer la cause si subite de cette mort, une partie des viscères de l'abdomen furent emportées à

Sorel et confiés aux Drs. Provost et Bruneau pour en faire l'analyse. L'enquête est ajournée au 16 janvier. Le coroner du district de Richelieu a émané un warrant contre Provencher et Sophie Boisclair, l'épouse du défunt. Les prisonniers ont été arrêtés et attendent dans le district de Richelieu, leurs procès qui auront lieu au prochain terme.

La mascarade qui a eu lieu mardi dernier au Rink de M. Routier, a été un véritable succès, près de 500 personnes y assistaient. Nos félicitations aux organisateurs pour le bon ordre qu'ils ont su faire tenir et la variété des costumes.

La beauté et la vérité.

Un écrivain anglais a voulu définir la beauté: selon lui, elle est la réunion de ces quatre principes ou qualités: la forme, la couleur, l'expression et la grâce.

Il va plus loin: il détermine dans quelle proportion mathématique ces quatre principes doivent se trouver réunis et confondus dans une belle personne.

Suivant sa doctrine, la beauté la plus parfaite aurait cent degrés. Vingt de forme, dix de couleur, trente d'expression et quarante de grâce. Il avoue qu'il n'a pas encore trouvé de femme à cent degrés.

La plus belle personne qu'il ait mesurée à son échelle était une Anglaise, elle n'avait que dix degrés de forme, huit de couleur, vingt-cinq d'expression et trente de grâce; en tout, soixante-treize. La plus laide, il ne dit pas de quelle nation elle était, avait, en exprimant ce qui lui manquait par le signe moins (—): six degrés de forme; quatre de couleur; vingt-cinq d'expression, et dix de grâce; en tout quarante-cinq.

En sorte qu'il ne manquait à la première que vingt-sept degrés pour être parfaitement belle tandis qu'à la seconde il en manquait quarante-cinq.

Avec l'absence de cinquante-cinq degrés de moins, elle eût été parfaitement laide.

Sur la vérité, voici, du reste, comment s'exprime un auteur français: "Pour ramener, dit-il, la vérité dans le monde, d'où les hommes l'avaient chassée, il fut délibéré de la détrempier de force-sucré pour lui ôter son amertume, et de la saupoudrer beaucoup d'ambre, pour tempérer l'odeur forte qu'elle rendait; après quoi on la donnerait à boire aux hommes, dans une tasse d'or, et non dans un verre, de peur qu'ils ne la vissent au travers..."

"On commença par les princes, afin qu'à leur exemple tout le monde en voulût boire; mais comme ils ont l'odorat très fin, ils sentirent d'une lieue l'amertume de cette boisson et commencèrent d'avoir mal au cœur et de s'efforcer à vomir, etc."

"La vérité, dit-il ailleurs, est une demoiselle qui a autant de pudeur que de beauté, et c'est pour cela qu'elle va toujours voilée; mais c'est aux princes à la découvrir galamment."

Role du Diable dans le monde.

Il n'y a pas de langue comme la langue française pour mêler le diable à tout et pour le nommer à tout propos. On dirait vraiment qu'il est impossible de se passer de lui. L'usage, qui a créé la plupart des mots et des locutions, s'est plu à le mettre en relief dans notre idiome: nous parlons si souvent du diable et si volontiers, que les étrangers pourraient croire que le malin est notre semblable, qu'il a un état civil et qu'il a pris droit de bourgeoisie parmi nous.

Une question intéressante est celle de savoir si le diable est bon. On dit bien: C'est un bon diable; ce qui semblerait décider la question pour l'affirmative. Ajoutons à cela que la plupart de nos locutions, où le diable figure, témoignent qu'on a la meilleure opinion de sa personne. On caractérise la bassesse, la méchanceté, la trahison, la cupidité, sans faire intervenir le diable. Il est en vérité étranger à ces passions; et comment pourrait-il en être autrement, quand on sait que le diable est un personnage fort gai? M. de Montemart, celui qui vivait du temps de Louis XIV, étant retiré fort tard à son ordinaire, raconte Mme. de Caylus, sa femme qui l'attendait lui dit: D'où venez-vous? Passerez-vous votre vie avec des diables? — A quoi M. de Montemart répliqua avec justesse: Je ne sais d'où je viens; mais je sais que mes diables sont de meilleure humeur que votre bon ange.

Le philosophe Epistémon, dans Rabelais, a bien raison de soutenir que tous les diables sont de bons compagnons. Une preuve irrécusable d'ailleurs que le diable est bon enfant, c'est qu'il se laisse faire une foule de choses sans murmurer.

D'abord, s'est-il jamais plaint de ce qu'on le tire par la queue, depuis les siècles? Il faut convenir aussi que la qualité de bon diable suppose quelquefois plus d'un défaut. Un homme peut être vicieux, petit-observateur des lois de la probité, un peu picaro, comme dit Lesage, mais avec ce cortège de mauvaises qualités, si on peut dire de lui qu'il est bon diable, sa considération est aux trois quarts sauvée.

Quoi qu'on en dise, sa laideur n'est pas insupportable. Vu à travers une jeune fille, le diable n'est pas toujours laid, puisqu'on dit:

"La beauté du diable." C'est qu'alors la jeune personne a quelque chose du tentateur dans son air, sa prestance, ses manières. Car, enfin, si le diable n'est pas beau, il n'en a pas moins des yeux à la perdition de son âme, vifs, veloutés, malins, et des lèvres!... des lèvres si fraîches que les flammes de l'enfer semblent les avoir peintes!

Malgré les richesses qu'on assure que le diable promettait à ceux qui se donnaient à lui, notre idiome ne le présente pas comme opulent. On dit en effet: "Un pauvre diable." La Fontaine, à l'appui de cette opinion, a écrit:

Un homme n'ayant plus ni crédit, ni ressources,
Et logeant le diable en sa bourse,
C'est-à-dire n'y logeant rien.

Cependant, de celui qui loge le diable dans sa bourse, peut-on dire qu'il n'a rien? Ce locataire remuant, actif, insinuant, ne tarde pas à en sortir pour inspirer une foule de bons tours à celui qui n'a pas de quoi dîner.

La langue française, comme on l'a vu, a toujours rendu plus de justice au diable pour les qualités de l'esprit. Ainsi, quand une chose est difficile à débrouiller, on dit: Le diable n'y entendrait rien; il faut donc qu'on ait une haute idée de sa perspicacité. En effet, le diable, et non Apollon, préside à tous les arts. Comment pourrait-on y réussir, si l'on n'avait le diable au corps? Voltaire, qui le logea pendant plus de quatre-vingt ans, n'a-t-il pas proclamé lui-même cette profonde vérité?

Notre idiome voudrait faire aussi du diable un petit saint, et faire croire qu'il ne manque pas absolument de penchant à la dévotion, tout étrange que cela puisse paraître. On dit: Quand le diable est vieux, il se fait ermite. Il a beau alors rouler sa queue autour de sa ceinture et prendre des airs béats; en le regardant de près, on peut voir dans ses yeux quelques étincelles mal éteintes de son ancienne malice.

Quoi qu'on dise, pour exprimer le peu de valeur d'un objet: Cela ne vaut pas le diable, il sait bien lui-même le peu que nous valons; aussi, lorsque ne sachant plus à quel saint nous vouer, nous nous donnons au diable, il ne veut pas même de nous.

Quant à l'auteur de cet article, il se hâte de le terminer, de peur qu'il ne prenne envie au lecteur de l'envoyer.

CHRONIQUE.

L'INDEPENDANCE
PACIFIQUE
DU
CANADA

M. Médéric Lanctôt prépare en ce moment une brochure où il s'efforce de traiter, sous tous ses aspects et à fond, la question de l'indépendance du Canada.

Cette brochure paraîtra vers le quinze de ce mois. Elle est entre les mains des imprimeurs et sera publiée en même temps dans les langues française et anglaise.

Les journaux du Canada sont priés de reproduire cette annonce, et de la tenir dans leurs colonnes jusqu'à la publication de la brochure de M. Lanctôt.

GLACIARUM "JACQUES CARTIER"

Nous attirons l'attention de nos lecteurs, qui aiment à se livrer à l'exercice du patin, le magnifique Rink que viennent d'ouvrir M. Fitzbach et Laberge, vis-à-vis le chantier de M. Baldwin, etc.

Rien ne peut surpasser le bon ordre que préside aux réunions des patineurs, et que les propriétaires, dans leur désir de plaire au public, sauront toujours faire maintenir.

Ne pas oublier qu'il n'y a de Rink, est sur la rue de la Reine.

VARIETES.

FRICADEAU. — Approchez, Fricando, Vous voilà dans une belle équipée ! Qui vous a donné la permission de porter cette orthographe sur le dos ?

FRICANDO (gronomique). — C'est l'article du Journal de Québec, numéro du 9 courant, où la lettre de M. Drapeau est déchiquetée à la façon de Barbarie. Les compositeurs qui ont bon dos, doivent être exonérés de tout blâme. Si ce n'est pas une faute de composition, c'en est peut-être une de secrétaire.

FRICADEAU. — Quelles excuses apportez-vous ?

FRICANDO. — Pas d'excuses, mais des autorités ! Mde. Sand a dit quelque part qu'elle n'était pas toujours très positive sur l'orthographe de certains mots, et elle affirme que Jean Jacques Rousseau s'est trouvé dans le même cas.

FRICADEAU. — C'est bien. Dites à M. Cauchon qu'il faut savoir l'orthographe avant la syntaxe. Insistez sur ce que les deux grands écrivains précités n'ont jamais fait parade de leur style, beaucoup plus correct et infiniment plus beau que le sien. Recommandez-lui l'indulgence, s'il est encore susceptible d'en avoir, parce que la langue française a désespéré de plus fort que lui... Et revenez épelé comme il convient.

Un de nos amis était allé dans une maison où semble régner l'aisance la plus complète. Le mobilier est superbe, et la maîtresse du lieu porte des crinolines sous lesquelles pourraient se loger deux cents poules. Au moment où notre ami prenait congé, le petit enfant de la Dame un mioche de quatre ans, vient lui demander des bonbons.

— Je n'en ai pas répondu le visiteur, mais voici quatre sous pour l'acheter un gâteau.

— Ah bien ! dit l'enfant, je m'en vais les acheter tout de suite, car la dernière fois que tu m'as donné quatre sous comme aujourd'hui, maman m'en a pris pour acheter du beurre.

La maman était là. Je vous laisse à penser si notre ami court encore.

Oh ! Pétales ! le paraitre ! oh ! que de belles phrases on pourrait faire là-dessus, si elles n'étaient faites depuis longtemps.

Mme *** a une petite fille qui lui demandait dernièrement ce qu'on appelait les pétales d'une fleur. La mère, interdite, prend un dictionnaire, celui de Landais, cherche et trouve : Pétales, t. de bot.

Ma fille, dit-elle à l'enfant qui s'impatientait, ne te sers plus de ce mot-là, il est vilain, c'est un terme de bottier.

Dans un salon d'A... la maîtresse du lieu reprochait à l'un de ses habitués sa longue absence.

— J'ai été malade, répondit l'interpellé, et, sans les bons soins de mon médecin, je n'aurais pas probablement le plaisir de vous voir ce soir.

— Ah ! vraiment ? Eh bien, je lui en suis très-reconnaissante à votre médecin ! Est-ce un homœopathe ?

— Non, madame, c'est un nommé Gigon.

Coquin, disait un maître à son valet, depuis que ta femme est morte, je m'aperçois que tu te gîses tous les jours. Tu ne t'enivrais auparavant que deux ou trois fois par semaine. Je veux que tu te remaries dès demain.

— Ah ! monsieur, dit le valet, laissez quelques jours encore à ma douleur.

C'est de Chamfort que nous tenons ce dialogue. En voici un autre qui peut lui servir de pendant :

— Ah ! pendard, depuis deux mois que tu es veuf, tu n'as pas quitté le cabaret !

— C'est pour me consoler.

Et cela durera-t-il longtemps ?

— Ah ! monsieur, je suis inconsolable !

M. Z. rend visite à une Dame qui est occupée à écrire une lettre. — Veuillez m'excuser dit-elle, je serai à vous dans un instant.

— Il n'y a pas de faute, madame.

Pendant qu'elle continuait sa lettre, M. Z. alla, poussé par la curiosité, regarder par dessus son épaule.

— La Dame qui s'en aperçut aussitôt, écrivit ces mots : —

— Ma chère amie, je t'en écrirais bien plus long, si M. Z. ne lisait pas ma lettre en regardant par dessus mon épaule.

— "Pardou, madame, mille pardons, je n'ai pas lu un seul mot de votre charmante lettre, reprit M. Z. tout transporté.

Le Journal illustré a dans sa revue comique du mois, une plaisante caricature sur les perfectionnements des armes à feu. La caricature représente un gros bonhomme à la mine ahurie, robe de chambre, une bongie à la main ; et un individu maigre, dans le simple appareil, armé d'un fusil. Voici la légende :

LE GROS BONHOMME. — Sapristi, monsieur, c'est intolérable ! de pareilles détonations au milieu de la nuit, dans ma maison.

L'INDIVIDU MAIGRE. — Monsieur, j'étudie un nouveau système de fusil dans le silence du cabinet.

LE GLANEUR.

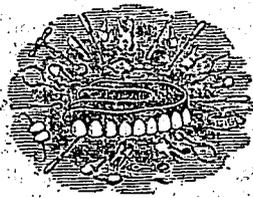
ANNONCES

THIBAudeau, THOMAS & CIE. IMPORTATEURS DE MARCHANDISES

Anglaises, Françaises, Allemandes, Américaines, etc.

A l'encoignure des rues St. Pierre et Sous-le-Fort, Québec, à Montréal, Thomas, Thibaudeau et Cie. à Manchester, Thomas et Thibaudeau.

VISITES DU JOUR DE L'AN.



La politesse d'accord avec l'hygiène exige que les dents soient parfaitement entretenues. La propreté de la bouche dépend de celle des dents. Une dent gâtée ou une mauvaise haleine souvent dérange bien des calculs, sans que la personne désappointée ait connu la véritable cause de son mécompte. Il est de ces choses qu'on sent et que l'on n'ose dire.

N'oubliez pas que parmi les articles de toilette, l'usage du PHILODONTE du Dr. POURTIER est indispensable pour faire les visites du Jour de l'An. Recommandé et vendu par tous les Pharmaciens. 12 jan.

AU SERPENT D'OR.

Remèdes brevetés contre les Rhumatismes et les douleurs, en vente à la PHARMACIE DE QUEBEC.

FORTIER & Cie.

- Spécifique de Davenport. Emplâtres de Wel's. Salsepareille d'Ayer. Opodeldoo. " de Bristol. Huile de Cèdre. " de John Bull. " de Gargling. " de Humbold. ou de Merchand. " de Townsend. Liniment du Vermont

Pain Killer ou annihilateur des douleurs. Radway's Readay Relief ou récupérateur des douleurs, et une foule d'autres médicaments non seulement employés contre les Rhumatismes, mais contre toute espèce de maladies, dont il sera donné une description prochainement.

A VENDRE OU A LOUER

POSSESSION IMMEDIATE.

Une maison à deux étages, en pierre de taille, sur la rue de la Reine, No. 101. Termes de paiement faciles et titres incontestables.

S'adresser à M. Joseph Breton, rue Richardson ou au notaire soussigné.

FRANS HUOT

QUEBEC, 22 DECEMBRE, 1866.

12, Rue du Pont.

ETABLISSEMENT DE ALFRED VENNÉR.

AU BAS DE LA RUE GRANT, ST. ROCH.

Cet établissement, où sont installées les meilleures machines à vapeur pour scier, évider et raboter le bois de construction de maisons, prend chaque jour un accroissement considérable, et est mis en état de satisfaire avec promptitude et libéralité aux commandes qu'on voudra bien confier à son propriétaire. L'étendue du terrain sur lequel est érigé ce bel établissement industriel permet à M. Vennér d'y garder un assortiment considérable de bois et autres matières propres à construire et qu'il peut disposer à des conditions on ne peut plus libérales.

M. Vennér prend occasion de remercier sa nombreuse clientèle de l'encouragement qu'il en a reçu, et tâchera d'y répondre avec le même empressement et la même libéralité.



A. SAVARD.

HORLOGER DE LA MARINE.

60 RUE ST. PIERRE 60.

BASSE VILLE.

Réparations de Chronomètre, Montre, Pendule, Baromètre, Boîte-à-Musique, &c., faites avec soin et à des prix modérés.

N. B. La réputation d'habileté dont il jouit, et la longue expérience qu'il a eue dans son art, lui font espérer qu'il donnera pleine et entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage.

G. NOREAU.

HORLOGER & BIJOUTIER, RUE DU PONT, ST. ROCH, QUEBEC.

QUEBEC.

Tient constamment un assortiment de Bijoux, tel que : MONTRES, BAGUES, BRACELETS, &c.

G. N. Exécute et répare tout ce qui concerne la Bijouterie.

T. GASTONGUAY,

PHOTOGRAPHE.

43 RUE ST. JOSEPH ST. ROCH D'ÉQUÉBEC.

Cet établissement est aujourd'hui en état de rivaliser, par la ressemblance et la perfection de ses portraits avec aucun atelier de première classe.

N. B. Il offre en vente, la photographie du terrain dévasté par le terrible incendie du 14 octobre, qui excite l'étonnement et l'admiration.



S. D. VACHON.

PROFESSEUR DE MUSIQUE.

Donne des leçons sur le Violon, Violoncelle, Guitare, &c., à domicile.

S'adresser chez Jos. Lyonnais, Luthier, No. 32, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.



MAGASIN DE CHAUSSURES

JOSEPH LECLERC.

32, Rue Graig, St. Roch, 32

Possède un riche assortiment de chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants, faites avec tout l'art possible. PRIX MODÉRÉS.

RECOMMANDATION.

L'imprimerie de L'ÉLECTEUR exécutera tous les travaux typographiques qu'on sera disposé à lui confier; elle apportera la plus intelligente activité à satisfaire les personnes qui voudront bien lui faire de leurs commandes.

A. GUERARD & CIE.